

Département de l'Eure — 3e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 14 JUIN 1981

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Au lendemain de l'élection présidentielle et dans la perspective des prochaines élections législatives, de nombreux électeurs appartenant à toutes les sensibilités politiques non marxistes de notre circonscription m'ont demandé de poser ma candidature.

Installé à GAILLON, depuis 1927, ancien Maire-Adjoint de cette ville, père de 6 enfants, j'ai créé une petite entreprise de mécanique employant une dizaine de compagnons, participant ainsi, à mon modeste échelon, à la lutte contre le chômage.

Je considère que les discours abstraits sont stériles car LES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES PASSENT PAR UN COMBAT QUOTIDIEN.

Il me parait donc sain pour la Démocratie qu'un « producteur » puisse représenter LE MONDE DU TRAVAIL dans une joute électorale trop souvent confisquée par les professionnels de la politique.

UN SOUCI : L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ.

Face au choc causé par l'arrivée au pouvoir d'un Président socialiste essentiellement provoquée par un phénomène de rejet à l'endroit du Président sortant, ceux qui ont suscité ma candidature ont considéré que les nationaux devaient permettre aux électeurs de la 3e circonscription d'exprimer leur PRÉFÉRENCE dès le premier tour de scrutin. Ils pourront ainsi faire un CHOIX DÉFINITIF au second tour, ceci dans un souci d'efficacité maximum au service d'un même objectif.

Celui-ci s'est traduit, dans les faits, par l'adoption commune du sigle U.N.M. (Union pour la Nouvelle Majorité). Naturellement, un solide accord a été conclu pour que celui des deux candidats U.N.M. arrivé en tête à l'issue du premier tour bénéficie d'un désistement net et sans équivoque de l'autre candidat ayant reçu l'investiture de l'U.N.M. et arrivé en seconde position le 14 juin.

Nous avons un seul objectif : défendre nos libertés menacées par l'application du « Projet Socialiste ».

DÉFENDRE NOS LIBERTÉS MENACÉES.

Le « Projet Socialiste » représente un danger sournois car les mesures qu'il propose se répercuteraient sur la vie quotidienne de chacun de nous.

C'est ainsi, notamment, que :

— les libertés, entre autres la liberté de l'enseignement, seraient ou supprimées, ou limitées,

— le poids de la bureaucratie, déjà lourd, serait aggravé, paralysant toutes nos activités,

— l'emprise de l'Etat sur l'économie française, dont elle souffre depuis quelques années, serait renforcée,

— l'agriculture serait mise sous tutelle par un contrôle de la terre (offices fonciers cantonaux), de la production, de la comptabilité, du patrimoine, par une surtaxation généralisée, par l'abolition de la propriété privée du sol,

— les entreprises industrielles, commerciales et artisanales seraient frappées par l'accroissement des charges sociales et fiscales, l'extension du champ d'application de la taxation des plus-values, le rétablissement du contrôle des prix, le déplafonnement des cotisations de Sécurité Sociale.

Ces quelques exemples, puisés dans la lecture attentive du programme des candidats du parti socialiste et du parti communiste, s'intègrent dans le cadre du CHAMBARDEMENT qui suivrait progressivement l'élection des 14 et 21 juin d'une majorité socialo-communiste. Il se traduirait inéluctablement par l'APPAUVRISSEMENT DES ÉPARGNANTS, l'APPAUVRISSEMENT DES FAMILLES, l'APPAUVRISSEMENT DES TRAVAILLEURS SALARIÉS, l'APPAUVRISSEMENT DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.

Le dimanche 14 juin prochain, en m'accordant vos suffrages, vous défendrez concrètement nos libertés, vous empêcherez que la France ne bascule dans une société bureaucratique et vous manifesterez votre volonté de CHANGEMENT DANS LA SÉCURITÉ.

Georges LE COADOU

Ancien Maire-Adjoint de GAILLON

Chef d'Entreprise

CANDIDAT
DE L'UNION POUR LA NOUVELLE MAJORITÉ

(présenté par le R.P.R.)



Suppléant :

Georges CAILLE

Représentant en milieu rural
Ancien Combattant d'A.F.N.

Vu : le Candidat.

Imp. S.A. BRIARD, 27 - Les Andelys